

Transports aériens: responsabilité en cas d'accidents

2000/0145(COD) - 05/04/2001 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté à une large majorité le rapport de Mme Marieke SANDERS-TEN HOLTE (ELDR, NL), moyennant un certain nombre d'amendements proposés par la commission au fond (se reporter au résumé précédent).